Modèle de délibération SESAM

**[Logo / en-tête de la collectivité]**

**Commune de [Nom commune]**

**Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal**

**Séance du [date]**

Nombre de conseillers en exercice : [XX]

Date de la convocation à la réunion : [Date]

**L’an [année], le [date], à [heure] le conseil municipal de la commune de [Nom de la commune] s’est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. / Mme [Prénom Nom], maire, en session [ordinaire / extraordinaire], après avoir été convoqué conformément à l’article L 2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.**

Étaient présents : [liste des élus présents]

Étaient absents ayant donné procuration : M. / Mme [liste des élus]

Étaient absent(s) : [liste des élus]

M. / Mme [Prénom, Nom], est désigné(e) secrétaire de séance.

|  |
| --- |
| **Objet : ARCHIVES – CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU NORD ET LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L’OISE POUR LA CONSERVATION DES ARCHIVES NUMÉRIQUES DANS UN SYSTÈME D’ARCHIVAGE ÉLECTRONIQUE** |

Madame / Monsieur le maire expose :

Dans la sphère publique, que le support soit papier ou numérique, les archives sont contraintes aux mêmes réglementations et sont soumises à des obligations spécifiques de conservation. Le maire de la commune est dépositaire des archives communales et responsable civilement de leur intégrité, de leur bonne conservation, et ceux qu’elle qu’en soit le support (papier ou numérique).

Fort de cette responsabilité, [M / Mme] le maire a pu constater que les archives numériques communales ne font l’objet actuellement d’aucune mesure de conservation conforme aux instructions en vigueur.

L’archivage des documents numériques doit répondre à des normes et une réglementation précise, nécessite une infrastructure technique adaptée et une compétence archivistique pour la méthodologie de gestion des documents. De ce fait, la commune s’est rapprochée du Centre de gestion de l’Oise qui propose aux collectivités territoriales intéressées une mission de tiers-archivage numérique ayant pour objectif de proposer un système d’archivage électronique (SAE) mutualisé au travers de la plateforme SESAM (Système Électronique Sécurisé d’Archivage Mutualisé) du Centre de gestion du Nord.

Le tiers-archivage consiste a externaliser la conservation de tout ou partie des archives numériques de la commune sur un espace sécurisé et permettant d’assurer l’accès aux documents dans le temps.

Agréé par le ministère de la Culture avec publication au Journal Officiel, le système d’archivage électronique du Centre de gestion du Nord permet de d’assurer la conservation, la sécurité, la traçabilité des actions ainsi que la confidentialité des documents qui y sont conservés. Il répond aux exigences du Code du Patrimoine et notamment des articles L. 212-4 et R. 212-19 à 31.

Le montant de la contribution forfaitaire annuelle pour accéder à ce service donnant accès à une volumétrie d’archives inclus s’élève à la somme de [XXXX] euros TTC conformément à la grille des contributions annexée à la convention. Une volumétrie supplémentaire peut être allouée à la demande pour un coût supplémentaire.

Indépendamment de la décision prise par le conseil, une lettre d’intention d’adhésion a été préalablement envoyée aux Archives départementales de l’Oise. Ce document constitue le préalable à la signature de la convention pré-citée.

Il est donc proposé au conseil municipal :

- de confier la conservation des archives numériques de la commune au Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord dans le cadre juridique et financier évoqué ci-dessus et selon les conditions définies dans la convention en annexe à cette délibération.

- d’autoriser M. / Mme le maire à signer la convention tripartite relative au dépôt et à la conservation sécurisée d’archives numériques dans le système d’archivage électronique de la plateforme SESAM du Cdg59 ainsi que tout document à intervenir pour la mise en œuvre de la présente délibération.

 Pour extrait conforme au Registre des Délibérations

 à [commune], le [date], le registre dûment signé,

 pour

 copie conforme, le maire

 signé·e [Prénom, Nom]